



Commission exécutive

Mardi 10 mai 2022

Rapport introductif

Bonjour Camarades,

Depuis notre dernière CE, la situation a évolué, et malheureusement, pas dans le sens des intérêts de la grande majorité de la population.

C'est d'abord la guerre déclarée par la Russie à l'Ukraine qui se poursuit, avec son cortège d'atrocités. Des milliers de morts, la destruction de d'entreprises, de moyens de transport, de production.

C'est une surenchère du côté du pouvoir russe avec la menace de plus en plus insistante de l'emploi de l'arme nucléaire, mais aussi du côté de l'OTAN qui s'implique de plus en plus militairement dans le conflit derrière l'Ukraine pour avancer leurs pions.

Oui. Le danger de basculer dans une guerre mondiale avec recours à l'arme nucléaire par les fous qui dirigent ce monde existe.

Les conséquences de cette situation sont supportées par les populations pauvres qui n'ont rien demandé et sont otages et victimes.

Ainsi, pénuries et hausses continues des prix sont observées, pénalisant des populations vulnérables ne disposant que de maigres revenus, quand elles en ont.

Ici en Martinique, nous percevons les premières conséquences pour les travailleurs et les classes populaires : l'augmentation continue des prix de produits pétroliers, de denrées alimentaires, mais aussi les premières ruptures d'approvisionnement.

Mais si la vie devient plus dure pour la grande majorité de la population, pour une minorité qui tire profit de cette situation, c'est le jackpot. Les milliards provenant de la vente d'armes de toute sorte coulent à flot dans leurs coffres.

Oui. Ce monde marche sur la tête. Il faut le changer, le renverser pour ne pas être entrainer dans le précipice. Mais seuls les travailleurs sur qui reposent toutes les productions et tout le fonctionnement de la société sont à même de mener une telle tâche.

Jusqu'au 19 juin, nous vivons une période électorale intense. Après la présidentielle, les législatives. Au cours de cette période, de nombreuses promesses pour des jours meilleurs seront faites.

Ici en Martinique, les résultats de la présidentielle, autant au premier qu'au second tour, ont montré un rejet de la politique de Macron. Et certains attendent les législatives pour confirmer cette tendance.

La CGTM ne donnera aucune consigne de vote. Il s'agit de respecter l'opinion de chacun de nos membres. Toutefois, pour être en accord avec nos principes de lutte contre l'exploitation capitaliste, un membre de la CGTM ne devrait pas voter, même si cela est son droit, pour les partis les plus ouvertement pro capitalistes ou ouvertement racistes ou même racistes masqués. Répétons-le : **Ils en ont le droit de fait. Mais ils n'en ont pas le droit moral.**

Lors de son investiture le 7 mai dernier, Macron qui a été réélu président pour 5 ans a déclaré : « **le peuple français a fait le choix d'un projet clair et explicite d'avenir** ». Traduire : « *les votes qui se sont portés sur mon nom valent adhésion à mon programme* ». Nous voilà avertis. Il estime qu'il a légitimement le droit de poursuivre ses attaques contre les travailleurs, les chômeurs, les retraités, etc. Recul de l'âge de départ à la retraite, remise en cause des statuts des agents de la fonction publique, baisse des indemnités versées aux chômeurs, conditions pour percevoir le RSA, etc.

La seule réponse à ce qui se prépare, c'est la lutte.

Des soignants ont lancé le mouvement dès juillet après l'annonce du 12 juillet 2021 de Macron instaurant l'obligation vaccinale assortie de sanctions. Cette lutte se poursuit encore. En novembre et décembre 2021, cette lutte a débouché sur une révolte sociale qui a contraint le gouvernement à envoyer en Guadeloupe et en Martinique les unités d'élite de la police et de la gendarmerie.

Et puis, il y a la lutte des employés de l'entreprise Carrefour Market au François qui sont en grève depuis le 16 février pour obtenir des augmentations de salaires

Il y a eu la lutte des agents de l'ONF qui ont tenu tête à leur direction pendant plus d'une semaine, contraignant cette dernière à reculer en prolongeant les contrats d'agents en CDD.

Il y a la lutte des employés de Brasserie Lorraine qui doivent faire face, outre l'obstination de la direction, à la justice.

Il y a la récente mobilisation menée par les agents municipaux de la ville de Saint-Joseph qui a contraint l'équipe municipale à reculer.

Et puis, il y a cette décision, non encore officielle, mais qui a fait l'objet d'une préparation psychologique par l'appareil judiciaire, de classement des procédures pour empoisonnement par la chlordécone.

Plus d'une trentaine d'organisations dont la CGTM ont décidé de ne pas rester inactives face à ce scandale judiciaire qui s'annonce après le scandale sanitaire. Elles appellent à une manifestation le 28 mai 2022 pour exiger que les empoisonneurs, mais également tous ceux qui à un niveau ou un autre ont autorisé l'utilisation de ce produit soient poursuivis et sanctionnés. La CGTM et ses militants doivent s'impliquer pleinement et massivement dans la poursuite de cette lutte.

Enfin, au petit matin du 3 mai, il y a ces interventions menées à la demande de magistrats et visant des militants qui avaient il y a deux ans déboulonné des statuts de Schœlcher, de d'Esnambuc, et de Joséphine. Ces militants ont été arrêtés à leur domicile pour être placés en garde à vue, avant de faire l'objet d'un contrôle judiciaire. La CGTM a dénoncé dans une déclaration ces opérations militaire et policière, pointant une démarche ayant un triple objectif : **PROVOQUER, INTIMIDER, HUMILIER**. La CGTM a exigé l'arrêt des poursuites contre les militants inquiétés.

Face à cette situation, la CGTM et ses militants doivent plus que jamais être présents.

Camarades, nous sortons progressivement et difficilement de la pandémie qui a fortement perturbé le fonctionnement de la CGTM. Mais nous devons rapidement et résolument reprendre nos activités pour assurer et assumer notre mission. Observons que durant ces deux dernières années, nos adversaires n'ont pas mis entre parenthèses leurs exigences. Au contraire, ils ont saisi cette opportunité pour mener des attaques contre le monde du travail. Ainsi, sous couvert de loi d'urgence sanitaire et économique, le gouvernement a imposé aux travailleurs de prendre une partie de leur congé sur les jours d'absence dus au confinement, de pouvoir travailler plus, jusqu'à 60 heures par semaine ou encore de se voir imposer un choix de congé annuel, pour ne prendre que ces exemples.

Notre état d'esprit doit être de refuser de supporter les effets de la crise quand dans le même temps le grand patronat croule sous les milliards d'argent public notamment. Et pour ne pas en être les victimes, il faudra se battre.

Nous appelons l'ensemble des travailleurs à partager cet état d'esprit

Voilà camarades ce que je voulais rappeler.

Merci.